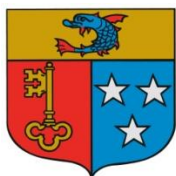


MAIRIE  
DE  
SATOLAS ET BONCE



169 allée des Platanes  
38290 Satolas et Bonce

Tél : 04 74 90 22 97

[mairie@satolasetbonce.fr](mailto:mairie@satolasetbonce.fr)  
[www.satolasetbonce.fr](http://www.satolasetbonce.fr)

# SATOLAS-ET-BONCE

## COVID-19 / PROTOCOLE DE REPRISE DU SPORT AMATEUR ET DES ACTIVITES ASSOCIATIVES

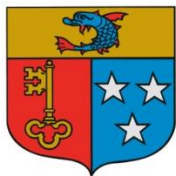
La crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus COVID-19 nous oblige à prendre des dispositions dans le cadre de la reprise de la pratique de notre activité.

**Les conditions sont donc les suivantes, et ce jusqu'à nouvel ordre :**

- Port du masque obligatoire jusqu'au début du cours et pour tout déplacement hors activité physique, pour les personnes de plus de 11 ans.
- Lavage des mains au savon ou avec une solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie de la salle. Apportez votre propre solution hydroalcoolique. Du savon sera mis à disposition sur place avec accès direct aux sanitaires.
- Accès aux vestiaires interdit. Chaque joueur doit donc venir en tenue.
- Tout matériel, équipement sportif et gourde seront individuels.
- Aération de la salle, avant, pendant et après la séance.
- Respect de la distanciation physique : Le nombre de personnes accueillies en cours est adapté afin de respecter 2m entre chaque participant en statique ou en dynamique. Si la distanciation de 2 m ne peut pas être maintenue, le port de masque est obligatoire durant tout le temps de présence dans la salle.
- Aucun accompagnateur n'est autorisé à pénétrer dans la salle: les parents attendront leurs enfants à l'extérieur de la salle.
- Désinfection des poignées par le responsable à la fin de la séance.
- Toute personne présentant des symptômes pouvant évoquer le coronavirus COVID-19 s'engage à ne pas se présenter à la séance et à prévenir le responsable de l'association.

**En cas de non-respect de ces consignes, le responsable présent pourra vous demander de quitter la salle ou vous en interdire l'accès.**

MAIRIE  
DE  
SATOLAS ET BONCE



169 allée des Platanes  
38290 Satolas et Bonce

Tél : 04 74 90 22 97

[mairie@satolasetbonce.fr](mailto:mairie@satolasetbonce.fr)  
[www.satolasetbonce.fr](http://www.satolasetbonce.fr)

# SATOLAS-ET-BONCE

## COVID-19 / PROTOCOLE DE REPRISE DU SPORT AMATEUR

### LIEUX DE PRATIQUE

Gymnase, Foyer, Salle du Chaffard,  
boulodrome, vestiaire du foot



Aucun accompagnateur n'est  
autorisé à pénétrer dans la salle :  
les parents attendront leurs  
enfants à l'extérieur de la salle.



Aération de la salle,  
avant, pendant et après  
la séance

### AVANT L'ACTIVITÉ



Lavage des mains au savon ou  
avec une solution  
hydroalcoolique à l'entrée et à  
la sortie de la salle.



Port du masque  
jusqu'au début  
du cours



Accès aux vestiaires et  
aux douches interdits.  
Chaque joueur doit donc  
venir en tenue.

### PENDANT LA SÉANCE

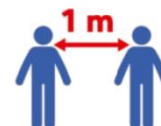


Equipement sportif  
individuel : bouteille  
d'eau, serviette...

Respect de la distanciation



Entre chaque  
pratiquant  
en dynamique



Pour les moments  
statiques (consignes,  
briefing, débriefing...)

### APRÈS LA SÉANCE

Respecter les **règles  
barrières**



Désinfection des poignées

**En cas de symptômes, prévenez le président de l'association et restez chez vous !**